

**29^{èmes} rencontres – échanges Trait d'Union
au Press-Club de France le 19 septembre 2007**



Le 19 septembre dernier, Trait d'Union a eu le plaisir de recevoir Eliane Rouyer, Directeur Relations Investisseurs et Communication Financière de Accor, et c'est près de 80 adhérents qui se sont retrouvés au Press Club de France pour tout savoir de la stratégie financière du Groupe. Michel Fernet était le "journaliste" de cette nouvelle soirée-rencontres de Trait d'Union.

A la première question sur les axes stratégiques du Groupe, Eliane a souligné l'importance du Comité Exécutif et sa capacité à mobiliser l'ensemble des équipes pour mettre en œuvre ces axes dans les deux métiers du Groupe, l'hôtellerie et les services.

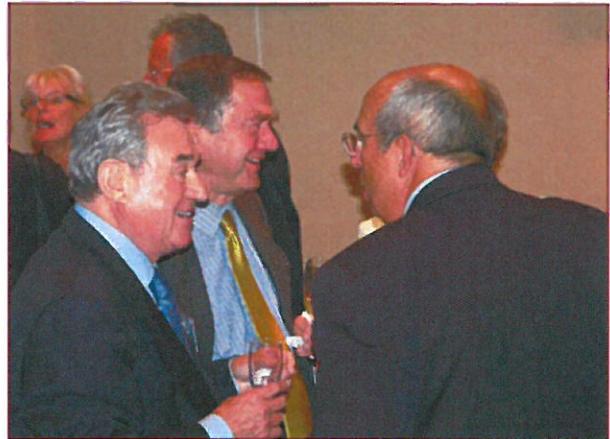
Au plan hôtelier, il s'agit tout d'abord de reconfigurer le réseau à partir d'un constat marketing et d'une cartographie des marques hôtelières qui ont montré des positionnements d'enseignes insuffisamment segmentés. Cette reconfiguration se fait à partir d'un travail "de screening" de chaque établissement qui permettra de les repositionner sur telle ou telle marque. Par ailleurs, une réflexion a été menée et mise en œuvre pour une rationalisation des modes de détention.

A une question sur sa fonction, Eliane a répondu qu'elle consistait à convaincre les investisseurs potentiels de choisir Accor. Pour cela, elle a rappelé qu'elle devait, en permanence, mettre en valeur le potentiel du Groupe.



C'est ensuite à la question d'un participant sur le cours de l'action qu'Eliane Rouyer a donné une série d'explications expertes.

Le marché financier, a-t-elle souligné, est en réalité constitué d'une multitude d'acteurs : les investisseurs institutionnels, les analystes financiers et les actionnaires individuels. Ces différents acteurs auscultent la stratégie du Groupe sous tous ses aspects : opérationnel, mode de détention des actifs, développement, politique de prix, attractivité des marques, ressources humaines et responsabilité sociale. Ils modélisent et valorisent les actifs de la société et ses perspectives de croissance, ce qui se reflète dans les cours de Bourse.



Le cours est fixé par la confrontation entre une offre – des actionnaires vendent – et une demande – d'autres achètent. Ces actes sont guidés par l'évolution des résultats et de la stratégie du Groupe, mais également influencés par des décisions macro-économiques, des mesures fiscales ou sociales, des événements intervenant dans nos secteurs d'activité ou encore des événements externes.

En tout état de cause, Eliane a précisé que l'important n'était pas le "yoyo" du cours au quotidien, mais sa tendance dans la durée.

Enfin, Eliane Rouyer a parlé de Accor Services et de la nécessité de toujours mieux expliquer cet extraordinaire métier du Groupe aux investisseurs.



Les discussions se sont prolongées autour d'un superbe buffet préparé par les équipes du Press Club auxquelles Trait d'Union adresse ses sincères remerciements.



Conception et réalisation : Association Trait d'Union Accor

Comité de rédaction : Sophie de la Roche, Olivier Devys, Louisette Huet-Tocny, Philippe Liger, Magali Soave, Marc Tachon.

Association Loi 1901
2, rue de la Mare Neuve 91021 EVRY Cedex